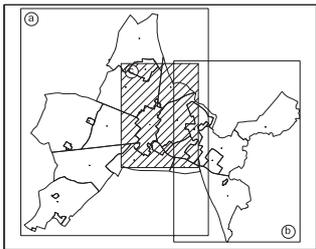


PLAN LOCAL D'URBANISME
ZONAGE

et liste des emplacements réservés



ECHELLE 1/2000

PIECE N°4.c

PLU approuvé le 16 décembre 1999	PLU révisé le 7 janvier 2002	PLU révisé le 13 mai 2009	PLU modifié n°1 le 27 juillet 2009
PLU révisé n°2 le 2 février 2010			

CREA - 22 rue Eugène Thomas - 17000 La Rochelle

LEGENDE

- Ua** Nom de zone
- Limite de zone ou de secteur
- Emplacement réservé
- ER1 N° de l'emplacement réservé
- Espaces Boisés, arbres isolés, haies, plantations d'alignement Classés à protéger ou à créer au titre de l'Urbanisme
- ★ Moulin répertorié au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine bâti répertorié au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de végétation à maintenir ou à remplacer, répertoriés au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Arbre isolé, haie ou alignement d'arbres à maintenir ou à remplacer, répertorié au titre de l'article L123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment agricole répertorié au titre de l'article L 123-3-1 du Code de l'Urbanisme

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

n°	Objet	Bénéficiaire
1	Elargissement de la rue Fanny	Commune
2	Acquisition de la mare et du fossé servant d'exutoire aux eaux pluviales de Chez Rabard	Commune

